

Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux
Portée détaillée des agréments

(Référence : Arrêté du 11 janvier 2019 modifiant l'arrêté du 5 juillet 2016 relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux

Nom du laboratoire	SGS France Environment Health and Safety
Adresse du laboratoire	ZI Saint Guénault Courcouronnes - 7, rue Jean Mermoz 91080 EVRY-COURCOURONNES
Date de début de validité de l'agrément	01/02/2017
Date de fin de validité de l'agrément	31/01/2022
Date de mise à jour de la portée	15/04/2019

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles	
<i>A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres réalisés sur site	Agréé
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	
Agréé	
<i>C - Analyses chimiques</i>	
C-1 - Analyses physico-chimiques	-
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	-
C-6 - Analyses chimiques spécifiques des eaux souterraines	Agréé
<i>D - Analyses de radioactivité</i>	
-	
<i>E - Analyses optionnelles</i>	
E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-3 - Analyses optionnelles de radioactivité	-
Analyses des eaux de piscines et de baignades (baignades aménagées et autres baignades)	
<i>F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
F-1 - Prélèvements	-
F-2 - Paramètres réalisés sur site	-
F-2.1 - Pour les eaux de piscines	-
F-2.2 - Pour les eaux de baignades	-
<i>G - Analyses microbiologiques de base</i>	
-	
<i>H - Analyses physico-chimiques de base</i>	
H-1 - Pour les eaux de piscines	-
H-2 - Pour les eaux de baignades	-
<i>I - Analyses optionnelles</i>	
I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	-
I-2 - Analyses chimiques optionnelles	-


 Joëlle CARMES
 Sous-directrice de la prévention
 des risques liés à l'environnement
 et à l'alimentation

E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Chlorophylle a et phéopigments

Legionella

Salmonelles

E-2 - Analyses chimiques optionnelles

Couleur

Épichlorhydrine

Oxydabilité au KMnO_4 en milieu acide à chaud

Autres paramètres optionnels :

Orthophosphates

ST-DCO

Argent

Cobalt

Étain

Molybdène

Strontium

Tellure

Vanadium

Zirconium

Organoétains :

Dibutylétain

Monobutylétain

Tributylétain

Triphénylétain

COHV autres que la liste C2 :

2-chlorotoluène

1,3-dichlorobenzène

1,1,2,2-tétrachloroéthane

n-butylbenzène

3-chlorotoluène

1,4-dichlorobenzène

Bromochlorométhane

o-xylène

4-chlorotoluène

1,1,1-trichloroéthane

Chlorobenzène

sec-butylbenzène

1,1-dichloroéthane

1,1,2-trichloroéthane

Chloroprène

Styrène

1,1-dichloroéthylène

1,2,3-trichlorobenzène

Cumène

tert-butylbenzène

1,2-dibromoéthane

1,2,4-trichlorobenzène

Dichlorométhane

Tétrachlorure de carbone

1,2-dichlorobenzène

1,2,4-triméthylbenzène

Éthylbenzène

Toluène

1,2-dichloroéthylène-cis

1,3,5-trichlorobenzène

Hexachloroéthane

1,2-dichloroéthylène-trans

1,3,5-triméthylbenzène

m+p-xylène